

Communiqué de presse

Suppression des dispositions relatives aux Chambres d'agriculture dans le projet de loi de finances 2020 : Philippe Lacube salue la décision du Gouvernement

Philippe LACUBE, président de la Chambre d'agriculture de l'Ariège communique :

Après plusieurs semaines de négociations, le Gouvernement a choisi de renoncer à la baisse du budget des Chambres d'agriculture, prévue initialement dans le projet de loi de finances 2020. Cette décision se veut particulièrement favorable au département, qui aurait subi une coupe budgétaire estimée à 300 000 euros.

Je tiens à remercier les élus – présidents de Conseils départementaux, régionaux et parlementaires - qui ont défendu les intérêts des établissements consulaires. Cela permet aux responsables professionnels et à la Direction de la Chambre d'agriculture d'envisager plus sereinement la mandature et de concentrer leurs forces à la mise en œuvre de notre projet stratégique.

Au-delà de l'aspect financier, j'interprète la renonciation du Gouvernement et le soutien des élus comme une reconnaissance du travail effectué par les Chambres d'agriculture en termes d'accompagnement des agriculteurs dans la transition énergétique, environnementale, écologique et environnementale.

Leader dans l'accompagnement des projets individuels et collectifs, la Chambre d'agriculture se veut particulièrement proactive sur ces sujets.